



www.genevadeclaration.org

## Communiqué de presse

Embargo jusqu'au  
22 avril 2009, 15h00  
(heure de Bujumbura)

### Contacts médias :

Savannah de Tessières (+41 22 908 57 86 ou savannah.detessieres@smallarmssurvey.org)

Alessandra Allen (+41 22 908 57 79 ou alessandra.allen@smallarmssurvey.org)

## LA VIOLENCE ARMÉE AU BURUNDI FAIT ENCORE DES MILLIERS DE VICTIMES PAR AN – NOUVEAU RAPPORT

**Plus de 1,000 personnes tuées et 1,300 blessées en 2008**

En 2008, la violence armée a fait plus de 1000 morts et près de 1300 blessés, soit un taux d'homicide par arme assez élevé (12,3 pour 100 000 habitants). Ce sont les conclusions de « *L'insécurité est une autre guerre* » : *Analyse de la violence armée au Burundi*, une nouvelle étude menée par le Small Arms Survey dans le cadre de la Déclaration de Genève, en collaboration avec la Commission de désarmement de la population civile et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (CDCPA), et l'organisation non gouvernementale Ligue Iteka et avec le soutien du le Programme des Nations Unies pour le Développement, de la Suisse et du Royaume-Uni.

Le rapport conclut également que les jeunes hommes sont les principales victimes de la violence armée. Cependant les femmes sont davantage touchées par les violences sexuelles qui atteignent des proportions inquiétantes au Burundi où l'on estime que près de 15% des viols sont commis sous la menace d'une arme. Les conséquences de cette violence sont aggravées par la difficulté d'accéder aux soins et par les coûts médicaux et juridiques qu'elle entraîne.

Du côté des auteurs de violence on trouve en majorité des hommes de moins de 30 ans, un profil classique que l'on trouve dans la plupart des pays. Lors de l'enquête menée auprès des ménages, les bandits ont été identifiés comme première source d'insécurité, suivi des rebelles, des policiers et des anciens combattants. Les frontières de ces catégories sont cependant relativement mouvantes dans la mesure où certains bandits armés utilisent des uniformes pour tromper leurs victimes sur leur identité.

Les différentes manifestations de la violence armée sont typiques de celles que l'on trouve généralement dans les pays en situation de post-conflit qui n'ont pas encore complété leur transition vers la paix. Au Burundi, le type de violence armée le plus fréquent est lié au banditisme. Les actes de violence armée liés aux conflits fonciers arrivent loin derrière, suivi des conflits domestiques, des actes liés au dernier groupe rebelle en activité et aux bavures policières.

Les provinces les plus touchées par la violence armée sont la capitale Bujumbura-Mairie, Bubanza et Bujumbura Rural et contrairement à d'autres pays africains, la violence armée a lieu principalement la nuit et à l'intérieur des habitations des victimes. En 2008, les armes à feu ont été utilisées dans 60% des actes de violence armée. Cependant, une des particularités du Burundi réside dans le fait que 22% des actes de violence armée ont été commis au moyen de grenades cette même année.

Le rapport repose –entre autres outils méthodologiques– sur une enquête menée auprès de 1500 ménages dans 6 provinces- et permet d'analyser l'évolution des perceptions à l'égard de la sécurité depuis 2005 (année de la première enquête menée par le Small Arms Survey). Depuis 2005, un certain nombre de changements positifs sont à noter. Par exemple, aujourd'hui davantage de personnes considèrent les armes comme une source de danger plutôt que de protection et les habitants montrent une opinion toujours aussi désireuse de participer à un programme de désarmement.

Le rapport fait aussi la lumière sur les difficultés majeures qui persistent et sur des nouveaux problèmes qui sont apparus depuis 3 ans. Si l'enquête de 2008, comme celle de 2005, suggère que la population soutient très largement le désarmement des civils, elle montre aussi qu'un retour relatif de la sécurité est une condition préalable indispensable à la participation des Burundais à un tel programme.

Afin de lutter contre la violence armée, le rapport suggère des axes prioritaires tels que le renforcement des capacités de sécurité et de justice, la réduction de la vulnérabilité des populations à risque et la mise en place d'un programme de désarmement civil.

Secrétariat de la Déclaration de Genève  
c/o Small Arms Survey  
Institut de hautes études internationales  
et du développement  
47 Avenue Blanc  
1202 Genève, Suisse

t +41 22 908 5777

f +41 22 732 2738

e sas@smallarmssurvey.org